



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

DELIBERATION

N° 99/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subvention
pour la réhabilitation de la
chapelle de la Visitation –
réévaluation de la Demande

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul REY

Rapporteur : Jean-Louis TAYLOR

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Jean-Louis TAYLOR, conseiller Municipal.**

Monsieur Jean-Louis TAYLOR indique qu'il y a lieu de délibérer à niveau sur la demande de subvention pour la réhabilitation de la chapelle de la Visitation car le montant des travaux a été revu à la hausse. Il est actuellement de 194 208 €.

Monsieur Jean-Louis TAYLOR présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide de la DRAC à hauteur de 25 600 €, et l'aide du Département à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions à la DRAC et au Département.

APPROUVE le plan de financement.

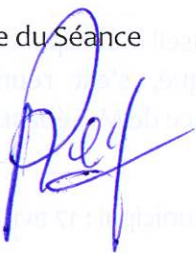
AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Paul REY

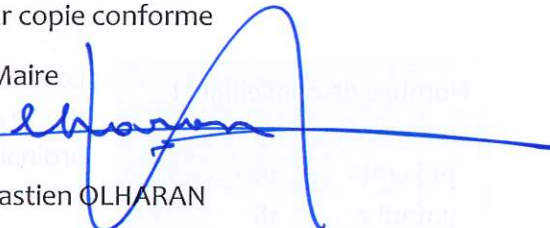


Pour copie conforme

Le Maire



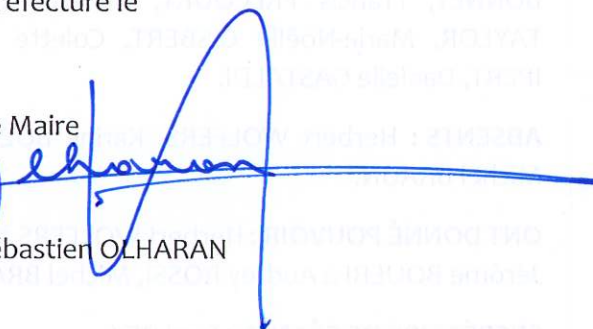
Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN





Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REHABILITATION DE LA CHAPELLE DE LA VISITATION A PIENE-HAUTE

DEPENSE :

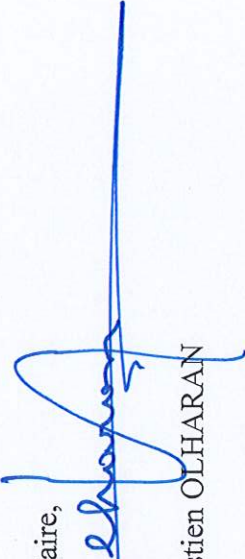

Montant 194 208 € HT

RECETTES :

ETAT (DRAC) 13% 25 600 €
DEPARTEMENT 80% 155 366 €
(Dans le cadre de l'aide à la conservation des patrimoines civil et religieux)
PART COMMUNE 7% 13 242 €

TOTAL TTC : 233 049,60 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 22/04/2024

Le Maire,


Sébastien OLHARAN